

Image not found or type unknown



sans capacité commise en récidive, il était mineurs lors des faits , ques qu'il peut risquer ?

Par **Meh**, le **28/05/2020** à **19:06**

[quote]

Je voulais savoir ce que mon fils risque ? Il convoquer devant la juge des enfants pour violence en réunion sans incapacité récidive je voulais savoir ce qu'il risquer ? , il était mineur au moment de faits .

[/quote]

Par **Meh**, le **28/05/2020** à **19:09**

Bonjour j'ai reçu une convocation pour première comparution de la Jude des enfants pour fils pour violence en réunion sans incapacité en récidive ques que ça veut dire ? Et il risque quoi ?